



**HAL**  
open science

# Le Journal de Louise Girard de Heredia : un règlement de comptes familial

Yann Mortelette

► **To cite this version:**

Yann Mortelette. Le Journal de Louise Girard de Heredia : un règlement de comptes familial. Simone Bernard-Griffiths et Daniel Madelénat. Les Relations familiales dans les écritures intimes du XIX<sup>e</sup> siècle français, 25, Presses universitaires de Clermont-Ferrand, pp.79-98, 2016, Écritures de l'intime, 978-2-84516-704-9. hal-04009279

**HAL Id: hal-04009279**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-04009279>**

Submitted on 1 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le *Journal* de Louise Girard de Heredia : un règlement de comptes familial

Mère de José-Maria de Heredia, Louise Girard de Heredia a laissé un journal inédit de plus de trois cents pages manuscrites, commencé en 1820, repris en 1826 et 1827, puis tenu régulièrement de 1835 à 1877. Retrouvé par M<sup>me</sup> Marie-José Delrieu, petite-fille de l'arrière-petite-fille de Louise Girard, ce journal, dont l'édition est en préparation, offre un regard nouveau sur l'auteur des *Trophées* et sur la rude vie des planteurs à Cuba au XIX<sup>e</sup> siècle.

Née près de Santiago de Cuba le 17 décembre 1806, dans une famille française ayant émigré de Saint-Domingue, Louise Girard a vécu de 1810 à 1820 à La Nouvelle-Orléans, avant de retourner avec ses parents à Cuba. À partir de 1825, elle est chargée de l'éducation de sa sœur cadette et de divers travaux d'intendance dans la caféière dirigée par son père. Elle se lie d'amitié avec Geneviève de Heredia, épouse d'un planteur espagnol, Domingo de Heredia, et devient la marraine de leur quatrième enfant, Léonce. En septembre 1826, son amie meurt prématurément : Louise Girard prend alors soin de son filleul et des trois autres enfants du couple. Le 10 janvier 1830, Domingo de Heredia, de vingt-trois ans son aîné, se remarie avec elle<sup>1</sup>. Leur premier enfant, Agustin, naît en 1832 ; puis ils ont deux filles, Léocadie, en 1834, et Marie, en 1835. Mais le 22 janvier 1836, Agustin meurt brûlé vif par la chute d'une lampe à huile, et en octobre 1837, Marie décède à son tour.

Désespérée, Louise Girard se raccroche à la vie par amour pour Léocadie et pour les deux autres enfants qui sont nés entre-temps, Helmina, en mai 1837, et Maria, en février 1839. Le 22 novembre 1842, elle met au monde un fils, José-Maria, qui lui redonne goût à la vie. Mais en 1847 son mari tombe malade ; le 18 avril 1849, il meurt sur le bateau qui le conduit se faire soigner en France. Louise Girard doit assumer seule la responsabilité des caféières que dirigeait son mari et faire face aux créanciers qui lui réclament les sommes importantes prêtées pour la création des plantations. Très vite, les enfants de Geneviève et de Domingo de Heredia – Manuel, Élisa, Gustave et Léonce – souhaitent récupérer leur part d'héritage. En 1853, la deuxième fille de Louise Girard, Helmina, se marie à seize ans avec

---

<sup>1</sup> Louise Girard prit coutume de faire précéder son nom de femme mariée de son nom de jeune fille. Elle signait ses lettres « LGH », « L. G. de Heredia » ou « Louise Girard de Heredia ». Sur sa pierre tombale, au cimetière de Bonsecours, près de Rouen, le nom gravé est « Louise Girard de Heredia ». Cet usage évite de confondre la mère du poète, sa femme, née Louise Despaigne, et sa troisième fille, elle aussi prénommée Louise.

un Français, Ferdinand Lourmand, qui engage la dot de sa femme, avant même son versement, puis l'héritage de son père dans des opérations financières catastrophiques.

Assaillie par les problèmes d'argent, Louise Girard craint de ne pouvoir ni honorer les dettes de son mari ni assurer l'avenir de ses enfants. Jusqu'à la fin de sa vie, le désir de régler ses comptes devient sa préoccupation principale, comme en témoigne son journal. En 1861, elle accompagne son fils à Paris, afin de veiller sur lui jusqu'à sa majorité. Mais la guerre de Dix Ans éclate à Cuba en octobre 1868 et ruine ses espérances : au printemps de 1869, toute la famille est obligée de se réfugier en France ; et pendant l'été de 1871, Louise Girard apprend que les plantations ont été entièrement incendiées par les troupes indépendantistes. L'argent des dernières récoltes, investi dans des placements judicieux, permet toutefois de rétablir la sécurité financière de la famille, et Louise Girard connaît enfin l'apaisement d'avoir accompli le but qu'elle s'était fixé. Elle meurt le 22 janvier 1877, quarante et un ans jour pour jour après la mort de son premier enfant, et douze ans jour pour jour également après la mort de sa sœur cadette, dont elle avait assuré l'éducation.

Le journal de Louise Girard se compose principalement de six cahiers, faits de feuilles pliées en deux et cousues ensemble, qui appartiennent aujourd'hui à M<sup>me</sup> Marie-José Delrieu. Ces cahiers sont couverts d'une minuscule écriture à l'encre noire, très difficile à déchiffrer. Ils ont été détériorés par l'humidité et par les insectes : parfois le texte manque. Mais grâce à une copie des deux premiers cahiers et du début du troisième, réalisée par une arrière-petite-fille de Louise Girard, on peut rétablir des mots, des phrases et même des pages entières qui avaient disparu. La pagination indiquée par Louise Girard montre cependant que le texte reste lacunaire. La bibliothèque de l'Arsenal conserve également trente-cinq feuillets rédigés par Louise Girard et légués par les filles aînées de Heredia en 1942<sup>2</sup> : on y trouve des fragments du journal (1859 et 1866-1868), des pensées, des souvenirs, un journal de l'éducation des enfants de Louise Girard (1840-1843), contenant un « Plan de vie », et un petit cahier revêtu d'une couverture bleue, intitulé « Journal Souvenirs » (1855-1867). Une note manuscrite de Marie de Régnier indique que ces feuillets ont été écrits par sa grand-mère, ce qui laisse penser qu'elle les a lus et peut-être utilisés pour la rédaction de son roman *Le Séducteur* (1914), qui s'inspire de la jeunesse de son père à Cuba.

Louise Girard a hésité sur le nom à donner à ses écrits intimes. Elle intitule le premier cahier *Journal de mon voyage de La Nouvelle-Orléans à S<sup>t</sup> Iago à bord de la goélette Louisiana commencé le 4 juin 1820*, le troisième *Souvenirs d'une mère de famille*.

---

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 14345, f. 125-127, ms. 14346, f. 128-140, et ms. 14347, f. 141-159 : « Souvenirs de M<sup>me</sup> de Heredia, née Luisa Girard, sur sa famille et sa vie ».

*Commencés en 1835, fermés en 1846, le quatrième Souvenirs de [18]46 à [18]55 et le cinquième Souvenirs de la cinquantième année ; le quatrième et le sixième ne portent pas de titre. Il ne s'agit presque jamais de souvenirs recomposés après coup : les cahiers sont écrits tantôt au jour le jour, tantôt à des intervalles plus ou moins longs ; mais leur rédaction est essentiellement discontinue et toujours jalonnée par la date à laquelle Louise Girard note ses impressions, ses pensées ou ses souvenirs, si bien que l'appellation de *Journal* est celle qui leur correspond le mieux.*

Lorsqu'elle commence son premier cahier, Louise Girard a treize ans. C'est pour elle « un moyen de tuer le temps<sup>3</sup> » pendant la traversée d'un mois et demi entre La Nouvelle-Orléans et Santiago. Son modèle est celui du journal de bord. Cette précoce envie d'écrire pour soi-même se double d'une étonnante maturité du style : jamais rien d'ennuyeux dans cette relation des petits faits qui rythment la vie quotidienne sur le navire. À cette époque, les journaux de la première génération d'intimistes français, ceux de Joseph Joubert, de Maine de Biran, de Benjamin Constant, de Stendhal ou encore de M<sup>me</sup> de Lamartine, ne sont pas encore achevés et ne seront connus qu'à partir du milieu du siècle. Le journal que Louise Girard entreprend d'écrire à partir de 1820, de l'autre côté de l'Atlantique, est une pratique littéraire moderne. Le 1<sup>er</sup> janvier 1826, en inaugurant le deuxième cahier, elle note :

Je veux reprendre une habitude qui m'a été très utile, celle d'écrire tous les jours toutes mes actions et quelques-unes de mes pensées ; c'est un sûr moyen de se corriger de ses défauts, et c'est aussi une occupation bien agréable lorsqu'on veut fixer quelques moments de cette vie qui passe si rapidement.

Cette réflexion laisse penser que Louise Girard a dû avoir une activité de diariste entre 1820 et 1826, même si l'on n'en a pas retrouvé trace. Louise Girard assigne avant tout à son journal une fonction de perfectionnement moral : pour cette catholique fervente, qui vit retirée dans les montagnes de la Sierra Maestra, il est à la fois un examen de conscience et un succédané du tribunal de la pénitence. Il lui permet de régler ses comptes avec elle-même : « Voilà qui est décidé, je veux me corriger et j'aurai trop de plaisir à marquer mes progrès sur mon petit journal, ce sera un monument de mes efforts que je garderai toujours<sup>4</sup>. » Ce regard de moraliste porté sur soi s'étend aux autres, et le journal de Louise Girard enregistre ses règlements de comptes avec son entourage.

La diariste en veut d'abord à son père d'avoir méconnu ses aspirations littéraires et d'avoir sacrifié son éducation. Le 9 février 1840, après s'être rappelée son adolescence

---

<sup>3</sup> Louise Girard, *Journal*, 14 août 1820.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 28 janvier 1826.

heureuse, partagée entre la contemplation de la nature et l'éveil à la poésie, elle exprime ce regret :

Pourquoi fus-je si tôt arrachée à cet état si doux par la voix sévère d'un père ? Il m'imposa des devoirs secs et arides, des travaux fatigants ; j'étais l'aînée ; je devais l'aider ; je brisais ma pensée sous la loi d'un devoir dont rien n'adoucissait la dureté. Pendant longtemps mon âme fut fatiguée et flétrie ; on avait blâmé mes goûts, ridiculisé mon jeune enthousiasme, je cessai de m'estimer moi-même, de croire que je pouvais être heureuse et chérie, je fus semblable à une plante déracinée, qui traîne sur la terre, se salit et se flétrit ! Triste époque, temps malheureux !

Le temps présent ne lui est guère plus favorable. Le 25 novembre 1841, elle se demande :

Quand pourrai-je régler ma vie, accomplir les devoirs chers à mon cœur, écrire mes pensées, lire les ouvrages que j'aime, suivre les études que je désire ! Toute ma vie s'est écoulée en vains souhaits ; la force des choses m'entraîne contre mon penchant ; je brise ma pensée, je matérialise mon âme, je ne suis aucune de mes intentions parce que ma manière de vivre, mes devoirs extérieurs sont en contradiction avec mes sentiments ! Qu'il est triste de n'être jamais soi-même !

Son activité de diariste devient une compensation à sa vocation littéraire avortée. Comme le souligne Béatrice Didier, « le journal, comme la correspondance, a été pendant longtemps un refuge à la créativité féminine privée d'autres modes d'expression littéraire<sup>5</sup> ». Dans son journal, Louise Girard rend compte de ses lectures, qui témoignent d'un tempérament romantique affirmé. Ses écrivains favoris sont, par ordre d'apparition dans le texte, Chateaubriand, Richardson, Bernardin de Saint-Pierre, l'abbé Delille, Voltaire, Racine, M<sup>me</sup> Cottin, Lamartine, Marceline Desbordes-Valmore, qui perdit son fils âgé de cinq ans et à qui elle s'identifie, Victor Hugo, dont les poèmes sur les mères éprouvées dans *Les Rayons et les Ombres*, puis ceux sur la mort de sa fille Léopoldine dans *Les Contemplations* la touchent profondément, Auguste Barbier, Charles Nodier, George Sand, qu'elle admire beaucoup, et Benjamin Constant. Dans les cahiers de 1820 et de 1826-1827, elle cite fréquemment des poètes préromantiques. Les premiers poèmes de sa composition apparaissent dans son journal après la mort de son fils Agustin en 1836, comme un mode d'expression plus approprié pour traduire la vive douleur qu'elle ressent. Ils sont associés aux prières qu'elle adresse à Dieu dans l'espoir de renouer un lien avec ses enfants défunts, qu'elle considère comme des anges envolés. Son journal est donc vraiment intime : « Mon cœur y a mis ce que ma bouche ne peut dire<sup>6</sup>. » Il témoigne d'une âme introvertie, qui ressent le contact avec les autres comme une dépossession de soi : « C'est dans la solitude que nous retrouvons toute notre âme ; le monde

---

<sup>5</sup> Béatrice Didier, *Le Journal intime*, Paris, PUF, 1976, p. 17.

<sup>6</sup> Louise Girard, *Journal*, 17 juillet 1876.

nous dissipe, et la nécessité de se conformer à tant de caractères différents nous rend autres que nous ne sommes<sup>7</sup>. » Le journal permet un recentrement sur l'intériorité. Il est, avec Dieu, le seul interlocuteur possible ; comme Rousseau, Louise Girard est convaincue que le moi n'est transparent qu'à l'individu lui-même :

Je voudrais savoir si les autres nous jugent mieux que nous-mêmes ; je ne le crois pas, car il est au fond de nos cœurs des nuances et des sentiments que nos amis les plus intimes ne peuvent jamais saisir avec vérité<sup>8</sup>.

L'incommunicabilité de l'être explique à la fois pourquoi Louise Girard se confie à son journal et pourquoi, lorsqu'elle y évoque autrui, c'est presque toujours pour se plaindre d'être incomprise.

Dans ses cahiers, Louise Girard ne parle guère de sa mère, ce qui est étonnant de la part d'une femme faisant preuve d'une telle sensibilité dans ses rapports avec ses proches. Un bref passage de son journal révèle certainement la cause de ce silence. Un mois après la mort de sa mère, elle relate ses derniers moments, puis ajoute :

Pauvre chère mère, j'étais la moins aimée de ses filles, celle qui fut le plus longtemps séparée d'elle, et pourtant peut-être celle qui l'a le mieux connue et le mieux appréciée ; ma part a été assez belle ; je l'ai aidée à remplir tous ses devoirs de religion ; mais, je ne sais pourquoi, la vue de sa préférence pour ma sœur a refroidi mon cœur ! Mais peut-être est-ce là un de ces derniers bienfaits, car, à mon retour, je me suis sentie ranimée et consolée par ces jeunes cœurs qui m'entourent, par ces vies auxquelles je suis nécessaire<sup>9</sup> !

Ce manque d'amour maternel contribue sans doute à expliquer pourquoi Louise Girard a éprouvé si jeune le besoin de se confier à son journal intime.

La diariste a le sentiment de n'avoir été comprise ni de ses parents ni de son mari. Le 9 février 1840, elle constate avec amertume l'écart qui s'est creusé irrémédiablement entre ses aspirations de jeunesse et sa situation actuelle :

Quelquefois, un retour de flamme vers mon passé me ramène à seize ans, aux rochers de Monti Bello, aux cascades écumantes, aux arbres séculaires, aux montagnes couronnées de brouillard, que j'admirais, Chateaubriand, Bernardin de Saint-Pierre et Racine à la main. Ô nature ! Ô génie ! Une âme forte et poétique devait sortir de cette école solitaire, car mes impressions étaient à moi seule. Mes sœurs étaient enfants ; je craignais mes parents ; si j'avais eu une âme semblable à la mienne où répandre ce que je sentais, si une éducation suivie et correcte m'avait été donnée, j'aurais écrit, je me serais distinguée, et M. [de] Heredia n'aurait pas l'épouse dévouée et modeste et mes enfants la tendre mère qu'ils ont, car je sens en moi-même un besoin que je n'ai pas contenté ; je sens que la plus belle portion de mon âme est restée muette ; j'ai sacrifié à mes devoirs

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, 21 juillet 1836.

<sup>8</sup> *Ibid.*, 26 janvier 1826.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 10 novembre 1846. Barbe Girard mourut à Santiago de Cuba le 13 octobre 1846.

cette pensée que j'aurais perfectionnée en la cultivant ; je le dis sans orgueil, ma vie n'est pas ce qu'elle aurait dû être.

Son journal recueille ses frustrations et témoigne, par sa continuité même, d'une rancune tenace contre les devoirs que la vie sociale lui a imposés ; il est aussi le signe que Louise Girard n'a jamais totalement renoncé à envisager un autre mode d'existence. Son mariage l'a déçue : « Il y a aujourd'hui douze ans que je me suis mariée, et si je compte bien, je n'ai pas eu douze jours de bonheur parfait », note-t-elle le 27 décembre 1841. Sa sensibilité ne trouve pas l'écho qu'elle aurait souhaité. Le 27 septembre 1845, elle explique avec enthousiasme que Victor Hugo peint beaucoup mieux les sentiments du cœur que Lamartine, avant de conclure :

Vienne Domingo me dire que je suis une tête exaltée, je lui répondrai : « Si tu es sourd et aveugle, sois donc muet, la poésie répond à un sens de l'âme, comme la peinture aux yeux, la musique à l'ouïe, les parfums à l'odorat ; qui ne possède pas ce sens n'a pas à en juger ! »

Trois mois plus tard, elle règle ses comptes avec son mari par l'intermédiaire de son journal :

À qui confierais-je ce que j'ai dans le cœur ? Celui sur lequel je comptais ne me comprend pas ou ne veut pas me comprendre ; il ne sent aucun des besoins de mon âme ; les glaces de l'âge mettent peu à peu une barrière entre nous. Il ne m'a jamais aimée ! Il m'estime, mais il m'a sacrifiée à ses idées, à ses enfants ; s'il m'eût profondément et tendrement aimée, il ne m'en voudrait pas de ses torts envers moi, il aurait de ces douces complaisances rayonnantes à tout âge ; en fait, il a besoin de moi pour souffrir, mais non pour être heureux ! Triste, triste conviction, tout se contrarie entre nous, et le silence, l'éternel silence est mon seul rôle<sup>10</sup> !

Le désaccord entre Louise Girard, éprise de littérature, et son mari planteur devient tel qu'il provoque une confidence de la part de la diariste. Le 19 juillet 1846, elle termine le troisième cahier de son journal par ce souvenir :

Il y a vingt-six ans, j'étais en mer pour venir en ce pays avec ma famille. J'emportais de La Nouvelle-Orléans quelques doux souvenirs d'amitié, et surtout mon plus doux trésor, celui d'un aimable ami de la famille qui avait eu mille complaisances et mille bontés pour mon enfance ; j'avais treize ans, je l'aimais comme un frère ; deux ans plus tard, je l'aurais aimé comme je n'ai jamais aimé dans ma vie... Et son souvenir, rêve d'or de ma jeunesse, me revient à présent ; le petit secrétaire sur lequel j'écris est un souvenir, un cadeau de lui. Je ne veux pas que cette pensée d'enfance, ce rêve d'adolescence se perdent dans ma vie ; je veux donc clore ces souvenirs du milieu de ma vie par celui-là. Il est donc vrai que ma pensée et mon cœur sont restés incomplets ; une immense faculté d'apprendre était en moi, perdue, inutile ; une immense puissance d'amour était en mon cœur inutile et vaine ; le seul homme que j'aie aimé et que j'aie dû aimer ne m'a point comprise, et le ridicule s'attache à nos relations intérieures par ce peu de confiance et d'intimité de nos habitudes ; ô tristesses amères et silencieuses ! [...]

Ami sûr et fidèle, qui réprimais ma jeune imagination, qui parlais poésie en me regardant, toi dont le souvenir plein de charme et d'innocence accompagnait mes jeunes

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, 21 décembre 1845.

pensées au milieu des brouillards de Monti Bello, toi dont j'aurais voulu faire revivre le nom dans un de mes enfants, puissé-je te revoir hors de ce monde, et que ce doux souvenir ferme ce cahier où sont venues, tour à tour, se déposer douleurs, espérances et déceptions.

À l'origine de la passion de Louise Girard pour la littérature, comme à l'origine de son envie de tenir un journal intime, il y a un amour d'adolescence resté inoublié. Lorsque la diariste rédige les cahiers où elle dépose son âme, c'est sur le secrétaire de celui en qui elle a cristallisé ses rêves. Sans doute était-ce déjà à ce jeune homme inconnu qu'elle faisait allusion le 9 février 1840, tandis qu'elle évoquait ses désillusions de femme mariée et de mère :

Ma jeunesse a fini ; je n'ai jamais été belle ; je n'ai point inspiré de passions ; mon amour-propre de jeune fille, de jeune femme, fut souvent, très souvent froissé ; mes joies maternelles ont été plus tard cruellement flétries ; et pourtant, j'ai des pages secrètes de ma vie où je vais chercher des sentiments délicieux.

La métaphore des « pages secrètes » montre combien le journal intime de Louise Girard est pour elle une compensation aux déceptions que lui apportent les relations familiales.

Après la mort de son mari, Louise Girard se met à le révéler ; car, s'il lui semblait manquer parfois de sensibilité, il était aussi l'objet de son admiration et de sa tendresse. À l'heure du bilan, les bons côtés l'emportent sur les mauvais et les font oublier. Le journal de Louise Girard devient le reliquaire de son amour défunt. Le 26 décembre 1849, elle y inscrit cette résolution : « Je veux reprendre mes souvenirs, écrire mes pensées » ; elle explique que Léonce de Heredia lui a rapporté les derniers effets de son mari, en particulier son alliance, et elle ajoute : « Le soir, quelquefois, j'ouvre à la dérobée ce triste trésor, je passe cette bague à mon doigt, je la baise et je pleure. » Domingo de Heredia est mort en mer ; son corps a été jeté dans les flots : en l'absence d'une tombe sur laquelle se recueillir, Louise Girard ouvre son journal pour faire son deuil. Le 28 décembre 1849, elle rapporte ce qu'elle vient d'entreprendre :

J'ai fait blanchir et nettoyer mon petit cabinet et j'y ai mis tout ce qui a appartenu à mon pauvre ami ; j'ai mis son bureau, son secrétaire [...].

Cette petite chambre, comme je vais l'aimer ! Comme je viendrai m'y réfugier contre le bruit et la joie !

Désormais, c'est dans cette chambre, sur le secrétaire de son mari, qu'elle écrit son journal : « Cette petite chambre où je viens sans cesse prier, écrire, penser, il me semble qu'il l'habite, il me semble toujours que je vais l'y trouver<sup>11</sup>. » En tête du dernier cahier de son journal, la diariste donne cette précision :

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, 17 janvier 1850.



Ce cahier est formé du dernier papier resté dans le secrétaire de mon cher Heredia ; il recevra sans doute les dernières impressions de ma vie après avoir servi à toutes les listes, à tous les écrits qui ont achevé les règlements de ses affaires.

En utilisant le même papier pour noter ses pensées intimes et pour régler les comptes de son mari, Louise Girard souligne le lien qu'elle effectue entre le diarisme, cette comptabilité du cœur, et la gestion des finances familiales, cette preuve d'amour donnée à son mari. Pour elle, ces deux activités visent à honorer la mémoire de Domingo de Heredia.

Après la mort de son mari, Louise Girard a continué jusqu'en 1870 le livre de raison qu'il avait tenu depuis 1814 et qui est conservé aujourd'hui à la bibliothèque de l'Institut de France<sup>12</sup>. Ce livre témoigne du partage des biens auquel elle a été rapidement contrainte :

Abattue par la perte du cher compagnon de ma vie, désireuse de continuer sa vie et sa confiance en ses fils, je passai mon pouvoir général à Manuel et laissai à Gustave la conduite des habitations ; mais au bout d'une année de cette communauté, voyant que nous ne pouvions réussir ainsi, je me décidai à offrir un partage aux enfants du premier lit<sup>13</sup>.

Mais le volet moral de ce règlement de comptes est réservé au journal intime. Avant même la mort de Domingo de Heredia, Louise Girard se désolait de l'ingratitude que ses enfants adoptifs lui manifestaient. Le 8 mai 1845, à la suite d'une page de son journal écrite sept ans auparavant, dans laquelle elle exprimait, à travers un poème, son affection maternelle pour eux, elle ajoute cette réflexion désabusée :

Ont-ils répondu à cet élan de mon cœur ? Ont-ils senti tout ce que cet amour avait de pur, de profond, de généreux ? Je l'ignore ; mais Dieu seul avait reçu mes serments, je les ai remplis ; tout ce que je me suis promis, je le tiens parce que je suis engagée avec moi-même et avec Dieu. [...] Et pourtant, que de mécomptes, que de profondes et d'amères tristesses.

Le journal se fait le confident des déceptions de Louise Girard dans les relations familiales. En plaçant cette réflexion après une preuve de la sincérité de ses sentiments à l'égard de ses enfants adoptifs, la diariste cherche à prouver qu'elle n'a pas été payée en retour de son affection : le journal dresse le bilan déficitaire de sa tendresse maternelle.

Ce passif s'accroît. Le 18 juin 1845, Louise Girard formule dans son journal un nouveau regret :

---

<sup>12</sup> Bibliothèque de l'Institut de France, ms. 5679, f. 49 : « Livre de raison de Domingo de Heredia y Mises, originaire de Saint-Domingue, et de Luisa Girard, sa femme (1814-1870). / Comptabilité des haciendas de Nuova Fortuna, Potosi, La Naïade et Santo Domingo, près de Santiago de Cuba, et nomenclatures de leurs trois cents esclaves », 86 feuillets.

<sup>13</sup> *Ibid.*, f. 49.

Mon Dieu, pourquoi ne sont-ils pas véritablement mes enfants puisque je m'étais si bien faite leur mère ? Mais rien ne donne cette douce voix du sang, rien ne remplace ces liens de la naissance, et tous, les uns après les autres, ont préféré ceux qui n'ont rien été pour eux depuis leur enfance, parce qu'ils sont les parents de leur mère ! C'est de la justice puisque c'est de la nature...

Le 10 août, elle dresse le constat d'une faillite sentimentale :

Après tant d'années de dévouement, d'amours saintes et prouvées mille fois, je me trouve devant un abîme ; tout ce que j'ai pu faire n'est rien, je cherche des appuis où je croyais les pouvoir trouver et je ne rencontre que le vide ; je cherche l'estime que je pensais mériter, je trouve l'ironie, la moquerie ! Le néant pour qui a tout donné, tout prodigué sans demander d'autre retour que la tendresse ! Ô cœur humain, gouffre sans fond et sans lumière !

Que me réserve l'avenir ? Et mes enfants, que seront-ils ? Dieu seul est le refuge de sa créature quand tout s'effondre autour d'elle.

Dieu certes, mais aussi le journal intime. Louise Girard craint de s'être trop investie dans ses relations avec les enfants de Domingo de Heredia, au détriment de ses relations avec ses propres enfants :

Peut-être quitterai-je cette terre avant d'avoir pu accomplir ma tâche auprès de mes pauvres enfants ; je n'aurais alors vécu que pour ceux que j'avais adoptés<sup>14</sup>.

Sa belle-fille Élisabeth a été la plus rebelle à sa tendresse. Le 23 mars 1835, Louise Girard fait cette observation : « Celle qui m'a le moins aimée a été Élisabeth parce que je ne l'avais pas élevée comme ses frères. » Le 4 juillet 1841, elle se sent trahie dans son affection pour elle :

J'éprouve un sentiment intime et involontaire de jalousie en voyant la préférence marquée que témoigne Élisabeth à ses sœurs ; cela me rend froide, injuste peut-être et mécontente de moi-même ; je suis mal à l'aise ; c'est une illusion qui m'échappe ; j'ai cru me rendre la mère de ces enfants-là<sup>15</sup>.

Dans ce règlement de comptes familial, Louise Girard excepte Gustave, le seul des enfants de Domingo de Heredia qui se laisse mater par elle et dont la sensibilité est à l'unisson de la sienne :

Gustave, le rêve de ma tendresse de mère, qui doit remplacer mon fils ; il n'a pas répondu à nos espérances dans ses études, mais je crois que son cœur me donnera tout ce que je lui demanderai ; Gustave et Agustin, l'enfant du ciel et celui de la terre ! [...] Je ne puis croire que mon sein ne l'a pas nourri et que mon sang ne coule pas dans ses veines. Ô Seigneur, faites-y couler mes pensées. Sainte adoption du cœur ! J'ai remplacé sa mère, il me rend mon fils<sup>16</sup> !

---

<sup>14</sup> Louise Girard, *Journal*, 19 octobre 1847.

<sup>15</sup> Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 14346, f. 129.

<sup>16</sup> Louise Girard, *Journal*, 25 novembre 1841 et décembre 1841.

Privilège insigne : en 1842, Louise Girard permettra à Gustave de Heredia d'inscrire sur les pages de son journal intime un poème et un texte de sa composition, ainsi que deux poèmes de Victor Hugo<sup>17</sup>, afin d'évoquer la mort d'Agustin de Heredia. De son côté, Gustave donnera à ses deux premiers enfants le prénom des deux enfants que Louise Girard avait perdus.

Devant les exigences financières croissantes des enfants de Domingo de Heredia, Louise Girard décide de procéder au partage de la succession. L'acte est signé le 1<sup>er</sup> septembre 1850. Louise Girard, qui a repris les dettes de son mari à son compte, est scandalisée par l'égoïsme de ses enfants adoptifs, qui oublient toute reconnaissance filiale à son égard au profit de leurs intérêts financiers. Aussi règle-t-elle ses comptes avec eux dans son journal intime :

Je me trouve devoir cinquante mille pesos ; d'arrangements en arrangements, on en est venu là ; et je ne trouve pas qu'on s'intéresse beaucoup à la façon pour moi de les payer ; Gustave a fondé sa société avec moi ; il m'achètera une part quand il ne devra plus à La Naïade, et moi, j'ai dû consentir à lui faire un avantage au préjudice de mes enfants, que mes arrangements ont privés de tous ceux que leur père avait voulu leur faire pour compenser trente et un mille pesos employés pour ses aînés pendant nos vingt ans de mariage ; et encore, j'ai ajouté, en partageant, plus de cinq mille pesos de dons et de pensions ; mais j'ai vu qu'on ne trouvait rien de trop<sup>18</sup> !

Le 22 août 1851, le désaccord entre elle et eux s'aggrave :

Les fils de mon ami ne peuvent me considérer que comme une étrangère qui prend une part de leurs biens pour ses enfants, sans jamais penser que ces biens, je les ai acquis par mon travail et mes soins avec leur père. [...] Il y a quelque chose de brisé en moi dans cette conviction que le dévouement n'est compris que d'un sur mille, que la vie est une mécanique dont l'intérêt personnel est le moteur, que plus vous êtes bonne, dévouée, plus l'on compte sur vous sans compter avec vous.

Le 3 février 1857, elle épanche sa rancœur :

Ils ont tout flétri, tout détruit ; ils ont méprisé le saint vieillard [Domingo de Heredia] ; ses avis, ses idées ont été trouvés ridicules, inutiles. Son héritage, acquis par tout ce travail de vingt ans de notre vie ensemble, ils l'ont estimé trop peu ; ils ont cru qu'on devenait riche seulement par l'ambition et la présomption ; tout a été gaspillé en faisant tort à tous ceux qui avaient rapport à eux ; ils ont empoisonné ma vie et jusqu'à mes relations avec M. Fauvelle, à qui ils ont follement emprunté de l'argent qu'ils ne peuvent lui rendre. Manuel, abusant du pouvoir que je lui avais passé, a pris une somme qui a été engloutie dans le gouffre de L'Harmonie. Et pour que le nom de mon mari ne soit pas souillé d'un abus de confiance, j'ai payé cette somme au milieu des cruels embarras où je me trouvais et dont ils étaient la cause première.

Même Gustave de Heredia perd irrémisiblement son estime :

---

<sup>17</sup> Victor Hugo, *Les Rayons et les Ombres* (1840), poèmes XV (« Mères, l'enfant qui joue à votre seuil joyeux... ») et XXXVIII (« Écrit sur le tombeau d'un petit enfant au bord de la mer »).

<sup>18</sup> Louise Girard, *Journal*, 2 décembre 1850.

Aujourd'hui, 3 février, j'apprends que la pauvre Adeline est accouchée d'une fille en l'absence de Gustave, seule, isolée, la pauvre femme ! [...] Qui aurait pu croire cela de l'enfant nourri des plus saints exemples et des meilleures pensées ? Qui, mon Dieu ? L'amour du plaisir, l'égoïsme l'ont perdu. [...] Je croyais le sauver en l'aidant à se marier avec Adeline, si solide, si honorable de caractère ; j'ai la tristesse de la voir malheureuse [...]. J'ai d'autant plus pitié de cette pauvre Adeline que j'ai souffert du fils tout ce qu'elle souffre du mari.

Le journal de Louise Girard raconte l'histoire des êtres chers qui l'ont à tour de rôle déçue. En septembre 1857, elle solde définitivement le compte des enfants de Domingo de Heredia : « Ils ne sont plus mes enfants ! J'ai brisé le lien qui m'unissait à eux. »

Les relations de Louise Girard avec ses propres enfants auraient pu la dédommager de ses déboires avec ses enfants adoptifs. Mais tout en se dévouant avec ferveur à leur éducation, elle se résigne difficilement à n'être qu'une mère :

Toujours, j'ai désiré, projeté d'écrire ; que ne l'ai-je fait ! J'aurais ainsi mille pensées consolantes, mille souvenirs tendres ; mais le dégoût, les contrariétés maternelles ont envahi trop souvent mon existence ; je n'ai pu être moi, ni former d'autres moi-même dans mes enfants<sup>19</sup>.

Parce qu'elle garde le sentiment d'avoir sacrifié la vie qu'elle aurait voulu mener à ses devoirs d'épouse et de mère, l'absence de reconnaissance lui est particulièrement intolérable :

Oui, le malheur de mon existence intime me fait désirer que mes filles ne me ressemblent pas ; il est trop facile d'être oublié des autres quand on s'est oublié soi-même et qu'on n'a demandé à la vie que le bonheur qu'elle pouvait donner<sup>20</sup>...

Trente ans plus tard, elle déplore toujours qu'une femme ne puisse être pleinement elle-même dans la société du XIX<sup>e</sup> siècle. Le 1<sup>er</sup> janvier 1876, à l'occasion de la naissance de Marie de Heredia, qui s'illustrera en littérature sous le nom de Gérard d'Houville<sup>21</sup>, elle confie à son journal cette réflexion :

Superbe enfant, elle aurait fait un magnifique garçon ; elle sera peut-être une femme d'élite, la fierté de sa famille ! Pauvres femmes, il faut tant de choses réunies pour les rendre heureuses ! C'est ce qui fait désirer des fils ; l'homme fait lui-même sa voie, la femme doit suivre la volonté du père, du mari et plus tard, hélas, de ses enfants.

Qu'aurait-elle donc pensé de l'esprit frondeur de sa petite-fille et de sa carrière d'écrivain ?

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, 6 mai 1849.

<sup>20</sup> *Ibid.*, 4 juillet 1845.

<sup>21</sup> Le pseudonyme de Gérard d'Houville, que Marie de Régnier prend à partir de la publication de son premier roman, *L'Inconstante*, en 1903, a un lien avec sa grand-mère paternelle : la tradition familiale rapportait que l'arrière-grand-père de Louise Girard, Girard d'Ouille, avait été président à mortier au Parlement de Normandie sous Louis XV (voir Miodrag Ibrovac, *José-Maria de Heredia. Sa vie – Son œuvre*, Paris, Les Presses françaises, 1923, p. 10).

N'ayant pu réaliser ses aspirations profondes, Louise Girard a tenté de les reporter sur ses enfants. « Je veux essayer [...] de faire de mes filles des femmes selon mes pensées », note-t-elle dans son journal au printemps de 1843. Elle considère l'aînée, Léocadie, comme « une âme chérie, formée à l'image de la [s]ienne<sup>22</sup> ». Son journal révèle que le mariage de sa fille est son œuvre. Depuis longtemps, Louise Girard éprouvait de l'admiration et de la reconnaissance pour Jules Raoulx, jeune planteur énergique et courageux que son père, Auguste Girard, avait formé et à qui Domingo de Heredia avait confié la gestion de sa nouvelle plantation, Le Potosi. C'est lui qui, par son travail et son abnégation, permit à Louise Girard de rétablir l'état de ses finances. « Il aime son état comme un artiste aime son art, pour lui-même. Il est si droit, si franc que jamais on ne peut avoir une arrière-pensée sur lui », écrit la diariste le 9 janvier 1855. Aussi envisage-t-elle de le marier à sa fille bien-aimée : « Je me demande s'il est une puissance capable de m'éloigner d'une idée qui ferait deux êtres dignes l'un de l'autre heureux<sup>23</sup> ! » Deux mois plus tard, elle lui offre la main de sa fille, en ajoutant : « Ma fille ignore, comme bien vous pensez, tout ce que je vous dis là, et sa fierté de jeune fille en serait même offensée<sup>24</sup>. » Le 31 janvier 1856, Léocadie de Heredia épouse Jules Raoulx.

Avec sa deuxième fille, Louise Girard rencontre plus de difficultés. À quinze ans, Helmina de Heredia tombe éperdument amoureuse de Ferdinand Lourmand, qui en a trente. Louise Girard finit par donner son consentement à contrecœur, et le mariage a lieu le 10 mai 1853. Elle apprend alors que son gendre a engagé la dot d'Helmina, avant même son versement, dans des opérations financières désastreuses. Le couple est rapidement couvert de dettes, et Louise Girard, qui doit elle-même faire face aux créanciers de son mari, est obligée, pour protéger sa fille, de venir en aide à son gendre. Elle règle ainsi ses comptes avec lui dans son journal intime :

Ma pauvre Minette [Helmina de Heredia], si charmante, si parfaite dans le triste quotidien que lui a fait son mari, qui a ruiné, attristé, désolé tout ce qui tient à lui, excepté cette affection angélique de cette femme pure et charmante, qui lui garde son attachement malgré tous les déboires, tous les sacrifices qu'il lui a imposés. Elle le préserve de ma haine autant que mes sentiments de chrétienne, [...] elle est sa sauvegarde, chère fille adorée et bénie<sup>25</sup> !

Ceux qui l'empêchent de rétablir l'équilibre budgétaire des plantations familiales sont stigmatisés dans son journal.

---

<sup>22</sup> Louise Girard, *Journal*, 22 août 1844.

<sup>23</sup> *Ibid.*, 24 janvier 1855.

<sup>24</sup> *Ibid.*, 21 mars 1855.

<sup>25</sup> *Ibid.*, 31 mai 1856.

Louise Girard, qui a renoncé à ses aspirations littéraires par devoir, qui a perdu son premier fils accidentellement, qui a souffert de l'ingratitude de ses enfants adoptifs, qui a été révoltée par leur cupidité, et qui a dû lutter si longtemps pour venir à bout des dettes accumulées, ne veut rien laisser au hasard en ce qui concerne son fils unique José-Maria de Heredia. Lui seul peut la consoler de la mort d'Agustin. Il est le reflet du mari qu'elle n'a plus et le contre-modèle des enfants de Domingo de Heredia : « Toutes les vertus sont dans ses désirs et dans son cœur ; ô mon Seigneur, au bout de tant d'efforts, faites fructifier le bon grain, et que l'ennemi n'y sème pas l'ivraie ! », s'exclame-t-elle le 7 juillet 1859, lorsque son fils de seize ans et demi rentre à Cuba après ses études en France. Elle reporte sur lui son ambition de devenir écrivain. Le 21 mars 1843, alors qu'il va avoir quatre mois, elle se demande : « Seras-tu un noble cœur ? Une belle destinée ? », avant d'ajouter : « Je lui ai donné un nom de poète. » José María Heredia (1803-1839), le neveu de Domingo de Heredia, a été en effet l'un des plus grands poètes romantiques hispano-américains. Charmée par les pensées enfantines de son fils, Louise Girard note ce souhait dans son journal le 12 juillet 1848 : « Ô divine poésie, véritable esprit de Dieu, tu as toujours été l'objet de mon culte, et si Dieu t'avait fait tomber sur ce front bien-aimé, que je serais heureuse ! » À défaut de savoir si son fils a reçu de Dieu le don de poésie, elle s'emploie à le développer chez lui : « Est-il poète, mon fils ? Une profonde et sublime pensée de son noble père est-elle restée dans son sang ? J'ai tout fait pour l'y faire fleurir, à vous le reste, ô mon Dieu ! », écrit-elle dans son journal le 2 novembre 1862, à la veille du vingtième anniversaire de José-Maria de Heredia.

Cette mère qui s'est chargée de la première éducation de ses enfants a pris plaisir à leur faire découvrir la poésie. Dans une lettre à Léocadie de Heredia du 11 novembre 1847, elle explique que José-Maria, qui va avoir six ans, est capable de réciter le poème de Lamartine « *Ô Père qu'adore mon père*<sup>26</sup>... » « d'un bout à l'autre d'une façon charmante<sup>27</sup> ». En 1851, elle envoie son fils faire ses études en France, au collège Saint-Vincent de Senlis : pendant huit ans, cet orphelin de père n'a de contact avec sa mère que par lettres. Louise Girard lui adresse parfois des poèmes de sa propre composition, et il s'applique à lui répondre de belles lettres et à travailler de son mieux pour rentrer à Cuba au plus vite. Les excellents résultats scolaires de Heredia lui permettent de sauter une classe en 1856 et d'être reçu au baccalauréat

---

<sup>26</sup> Lamartine, « Hymne de l'enfant à son réveil », *Harmonies poétiques et religieuses* (1830), Livre premier, Harmonie septième, v. 1.

<sup>27</sup> Lettre de Louise Girard à Léocadie de Heredia, 11 novembre 1847 (coll. Marie-José Delrieu). Le poème de Lamartine comporte soixante-douze vers octosyllabiques.

ès lettres en novembre 1858, juste avant son seizième anniversaire<sup>28</sup>. Au printemps de 1861, Louise Girard accompagne son fils en France pour veiller sur lui affectivement et financièrement, car le séjour qu'il a fait seul à La Havane en 1859-1860 s'est terminé par l'impossibilité de passer ses examens de droit, par une malencontreuse aventure sentimentale et par des dettes. À Paris, Louise Girard l'incite à continuer ses études de droit et à suivre avec assiduité les cours de l'École des chartes, où il a été reçu à l'automne de 1862. Le 19 février 1863, elle trouve cependant qu'il n'est pas assez sérieux : « Mon cher fils m'a semblé trop entraîné vers le plaisir et peu occupé de devenir ce que je voudrais. » Si l'intérêt croissant de Heredia pour la poésie la réjouit, elle n'envisage pas sans réticence ses affinités avec les futurs Parnassiens :

Les premiers vers de Pepillo ont paru dans la *Revue française* ; je les ai trouvés bons, mais je n'ose juger. Il a été présenté à M. Leconte de Lisle, son poète aimé, que l'on dit bon, aimable, heureux en mariage ; mais on dit aussi qu'il ne met rien de son cœur dans ses vers ; je n'aime pas cela, je veux que le génie soit l'âme elle-même, l'âme immortelle créée à l'image de Dieu. Je préférerais toujours la pensée qui pénétrera mon cœur et mouillera mes yeux à celle qui étonnera mon esprit et lui ouvrira des abîmes<sup>29</sup>.

Pour elle, le modèle du poète reste Lamartine : « Ô mon fils, seras-tu un grand poète au génie noble et pur, facile comme Lamartine, mais plus précis, plus maître de son talent<sup>30</sup> ? » Cette mère possessive craint que son fils ne prenne pas les bonnes directions :

Tout est écueil pour cette pauvre jeunesse, d'une part la société de mesdames de Pierreclous, de Beusacq et autres belles dames qui les ont pris tout cet hiver, et maintenant les camarades, Leconte de Lisle et Lafenestre, avec leurs poèmes, leurs entraînements, leurs opinions, et tant d'argent, tant de temps qui se perdent sans rien promettre à l'avenir. [...] Il faut que ce cher fils soit raisonnable, qu'il sache se diriger avant que je le quitte<sup>31</sup>.

Le pragmatisme de Louise Girard la conduit à désapprouver la vocation poétique de Heredia, qui néglige de plus en plus ses études juridiques :

Le droit me semble bien aventuré. La poésie et les poètes l'envahissent ; il a le feu sacré, mais il se fourvoie, je crois, dans cette école de Leconte de Lisle. Il faut le génie pour que la poésie soit désirable à nos enfants ; je tiens autant que je le puis pour le faire rester dans le sérieux de la vie, mais il m'échappe ; cette nature si ardente et si bonne à la fois me le rend bien cher, mais me donne de grandes inquiétudes<sup>32</sup>.

---

<sup>28</sup> Sur la correspondance de José-Maria de Heredia et de sa mère, voir la préface du premier tome de sa *Correspondance* (« José-Maria de Heredia épistolier », dans José-Maria de Heredia, *Correspondance*, t. I : *Les Années de formation. 1846-1865*, Paris, Champion, 2011), en particulier les pages 17-23 (« Lettres d'un enfant expatrié »).

<sup>29</sup> Louise Girard, *Journal*, 9 mai 1863.

<sup>30</sup> *Ibid.*, 19 février 1863.

<sup>31</sup> *Ibid.*, 26 juin 1863.

<sup>32</sup> *Ibid.*, 1<sup>er</sup> août 1863.

Le 29 janvier 1864, elle en vient à douter du talent poétique de son fils :

Je cherche à ramener mon fils aux droites pensées de travail et d'études accomplies ; il fait de beaux vers, mais pas assez remarquables pour faire penser que c'est la mission de sa vie ; il faut donc qu'il étudie.

Pourtant, une semaine auparavant, elle espérait encore que ses propres aspirations à la poésie s'exprimeraient en lui :

Que ne m'est-il donné de peindre ce que je comprends, de répandre ces torrents de pensées que je laisse dans l'oubli et dont un faible écho va, s'affaiblissant chaque jour, orner mes tendresses de mère, de sœur et d'amie ! Allez, allez, mes pensées, un jour d'une autre vie je vous soufflerai dans une de ces jeunes âmes aimées et un poète divin apparaîtra au monde ! [...] Mon fils sera-t-il vraiment poète ? Si je mourais, je crois que oui<sup>33</sup>.

Trente ans plus tard, *Les Trophées* seront dédiés « *Manibus carissimae et amantissimae matris* ». Dans son *Discours de réception à l'Académie française* le 30 mai 1895, Heredia déclarera : « Si nous tenons de nos pères ces traits mâles et singuliers qui marquent fortement la personnalité, c'est de nos mères que nous vient le meilleur de nous-mêmes<sup>34</sup>. » Son amour de la poésie est un don de sa mère. Dans son *Discours de réception*, il glissera ce souvenir dont l'authenticité est confirmée par la lettre de Louise Girard à Léocadie de Heredia du 11 novembre 1847 :

Lamartine ! Son nom doucement sonore est le premier nom de poète qui ait caressé mon oreille. Ses vers sont les premiers que ma mémoire ait retenus, lorsque, tout petit enfant, je m'agenouillais dans le grand lit maternel et que, joignant les mains, je récitais mot par mot, suivant une voix bien chère qui s'est tue depuis bien longtemps, la prière matinale :

Ô Père qu'adore mon père !  
Toi qu'on ne nomme qu'à genoux !  
Toi dont le nom terrible et doux  
Fait courber le front de ma mère<sup>35</sup> !

Dans ce discours officiel qui marque sa consécration littéraire, Heredia rend hommage à celle qui lui a transmis le goût d'écrire. Sans le journal de Louise Girard, on ne saurait pas que le fils a réalisé les aspirations de la mère.

Le journal de Louise Girard apprend son rôle déterminant dans le mariage de son fils :

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, 22 janvier 1864.

<sup>34</sup> José-Maria de Heredia, *Discours de réception à l'Académie française prononcé le 30 mai 1895*, Paris, Alphonse Lemerre, 1895, p. 4.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 19-20.



Hier, j'ai vu Betsy [Élisabeth Despaigne] et la douce Louise que je rêvais pour compagne de mon cher fils, mais elle sera entourée de tant de prétendants que je n'y prétendrai peut-être pas<sup>36</sup>.

La mère dépossède le fils de l'initiative. De fait, Heredia épousera Louise Despaigne le 11 février 1867, concrétisant ainsi cet autre rêve de sa mère. En choisissant elle-même la compagne de son fils, Louise Girard a voulu s'assurer qu'il ne ferait pas une mauvaise union. Elle avait pourtant quelques réserves sur Louise Despaigne ; le 7 février 1866, alors que son fils s'est fiancé depuis l'automne dernier, elle note dans son journal : « Le voilà amoureux fou de cette belle Louise, si délicate et tellement idéale que tout est à craindre avec elle. » Ce n'est qu'après le mariage de son fils que Louise Girard décide de retourner à Cuba : elle sait désormais qu'une autre veille sur lui. Mais à son retour, en mai 1869, elle ne tarde pas à s'apercevoir que la belle-mère de Heredia, Élisabeth Despaigne, a pris une forte influence sur le couple. Le 17 décembre de la même année, elle laisse éclater son ressentiment dans son journal :

Tombe dans l'éternité du passé, année terrible qui m'a ravi mes dernières illusions et qui m'a brisée. Tombe ! [...]

Je veux reprendre la plume pour marquer jour à jour toutes mes peines, toutes mes tristesses et les offrir à Dieu, le seul ami fidèle, le seul consolateur ! Ô fils de mon âme, qu'ont-ils fait de toi, proie de leur égoïsme ! Tu étais si pur, si bon, si aimé ! Tout est perdu, les aspirations de ton âme sont flétries ; ta mère, ta mère vénérée et chérie sera toujours sacrifiée à eux et se sacrifie elle-même ; elle a senti se fondre son culte maternel !

À la date du 17 janvier 1870, le journal laisse deviner la cause de ce différend, que la correspondance retrouvée entre Heredia et sa mère n'évoque pas :

Pepillo [Heredia] me quitte ; il m'a fait venir ici, faire mille dépenses pour vivre près de lui et de sa femme, et ils vont faire ménage à part ! [...] Mépris, orgueil, égoïsme, plaies honteuses des âmes personnelles qui ne veulent rien que pour elles, qui brisent, flétrissent, tuent sans se troubler, vous ne laissez après vous que le néant, le vide, vous ne vivez que pour satisfaire votre moi ! Que Dieu désormais ait pitié de vous comme moi ! Aujourd'hui, 17 janvier 1870, mon fils bien-aimé, le dernier-né de mon amour, a quitté ma table et ma maison pour vivre chez lui ; que sa maison soit bénie, que sa compagne soit digne de lui et ne ressemble pas à sa mère ! Qui m'eût dit que tant de mal me viendrait de cette femme que j'estimais et à qui je croyais toutes les vertus !

Heredia et sa femme, qui habitaient jusque-là dans le même appartement que Louise Girard, au premier étage du 23 avenue de Breteuil, en louent un autre, au quatrième étage du même immeuble. Louise Girard supporte très mal cette séparation. Elle se rapproche alors davantage de sa fille aînée, qui, entourée de son mari Jules Raoulx et de ses nombreux enfants, vivait sur

---

<sup>36</sup> Louise Girard, *Journal*, 11 septembre 1863.

l'île d'Oléron d'une façon analogue à celle que sa mère avait connue à Cuba. En 1870, la guerre franco-allemande réunit pendant quelques mois les Heredia et Louise Girard chez les Raoulx à Oléron ; puis les Heredia décident de partir pour Menton, où Élisabeth Despaigne les rejoindra. Dans son journal, Louise Girard évoque ainsi cette nouvelle séparation :

Pepillo était avec nous, mais sa femme a voulu retourner près de sa mère. Que Dieu les protège et les conduise, que sa bénédiction soit sur eux et sur l'enfant qu'ils emportent peut-être de ce coin si méprisé par eux et où pourtant ma Léocadie se fera une vie noble et heureuse, estimée de tous, adorée et bénie des siens.

Louise Girard, dont le journal enregistre les trahisons intimes de ses proches, a le sentiment que sa fille aînée est la seule qui reste fidèle à ses attentes : ce n'est pas un hasard si son journal a été conservé à Oléron dans la famille de Léocadie Raoulx.

« Un journal qui met en scène autrui attend l'heure de la revanche », soulignent Philippe Lejeune et Catherine Bogaert<sup>37</sup>. Le journal de Louise Girard est en effet un règlement de comptes à retardement. La diariste y dit son fait à chaque personne de son entourage qui l'a déçue ; mais elle espère que son journal sera lu et conservé par ses enfants, à qui elle s'adresse directement à plusieurs reprises dans son texte. Le journal devient le livre de comptes des relations familiales. Louise Girard y consigne les actes et les paroles de ses proches, en les portant à leur crédit ou à leur débit. Le 7 septembre 1875, elle aborde le cas du fils aîné de Léocadie et de Jules Raoulx :

Mon cher petit-fils Jules Raoulx vient achever ses études à Paris ; je vais avoir encore un jeune homme à juger ; puisse-t-il réaliser mes douces prévisions mieux que tant d'autres qui ont passé dans ce cahier.

Un livre de comptes bien tenu sert rétrospectivement de preuve en cas de litige. Le 30 juillet 1876, Louise Girard relate dans son journal une visite de son fils :

Il y a longtemps que nous n'avions causé à plein cœur ! Ah ! c'est l'âme de son père qui revit en lui ! Mais quelles mauvaises impressions on a faites sur cette âme si noble, si pure, si droite, en lui répétant des propos inconsidérés, faux et qui n'avaient pas la portée qu'on leur a donnée ! J'avais soigneusement marqué ses dépenses et l'emploi de tous mes fonds sans me douter du sujet que j'aurais de me réjouir de cette mesure ! Que Dieu pardonne aux méchants et qu'il soit béni de ne laisser dans nos deux cœurs ni fiel ni haine ; cependant cette cruelle déception et l'impossibilité de la moindre confiance avec ceux qui vous tiennent de si près constituent pour moi une nouvelle épreuve.

Son équité dans la répartition de ses fonds entre ses différents enfants ayant probablement été mise en cause, elle s'est justifiée grâce à son carnet de dépenses, conservé aujourd'hui à la

---

<sup>37</sup> Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, *Le Journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Les Éditions Textuel, 2006, p. 178.

bibliothèque de l'Institut de France<sup>38</sup>. La tenue scrupuleuse de ses comptes est un gage de son amour donné à son mari et à ses enfants : qui veut la prendre en défaut dans ce domaine risque une dévaluation morale dans le journal intime, car elle associe une forte dimension affective au juste équilibre de ses finances.

Louise Girard espère que son journal laissera à ses enfants des souvenirs heureux de leur jeunesse et qu'il les consolera de sa disparition en rétablissant une présence auprès d'eux. Elle a conscience qu'il constitue un moyen d'action posthume. À la veille du vingtième anniversaire de son fils, elle exprime ce souhait :

Que sera-t-il dans vingt ans ? Suivra-t-il ses frères, qui alors avaient cette belle jeunesse dont ils ont fait un si triste usage ? Ô mon fils ! Si dans vingt ans ces pages tombent sous tes yeux, si, nouveau Lamartine, tu lis le manuscrit de ta mère<sup>39</sup>, puisses-tu répondre à ma prière<sup>40</sup> !

Se projetant dans un avenir où elle ne sera plus, elle voudrait continuer à guider son fils, en lui présentant Lamartine comme modèle de piété filiale et les fils de Domingo de Heredia comme contre-modèle. Cette femme qui aurait aimé être écrivain sait que son héritage littéraire se réduira à son journal. Le 6 juin 1863, elle formule ce double désir : « Je voudrais ce don de poésie qui me semblait en germe dans mon esprit aux jours de ma jeunesse. Je voudrais laisser de belles pages à mes enfants, à mes sœurs. » Le conditionnel a ici une valeur d'irréel du présent plutôt que de potentiel : le journal de Louise Girard recueille les scories de son rêve littéraire. Le 23 janvier 1863, elle employait déjà l'irréel du passé :

En lisant ces pages, je me reproche de n'avoir pas écrit plus régulièrement dans un journal des souvenirs détaillés sur l'île de Cuba, sur nos chères solitudes, sur ces malheureux nègres ! C'eût été une mine curieuse peut-être un jour pour mon fils ; si j'avais fait de meilleures études et que mon style eût été plus régulier et mieux travaillé, ces souvenirs d'une longue vie auraient un charme tout à fait original ; mais je n'ai pu arriver à rien de parfait.

Elle comprend trop tard que son journal aurait pu fournir à son fils la matière de l'œuvre qu'elle n'écrira jamais. L'idée d'envisager son journal comme un placement littéraire profitable à son fils reparait douze ans plus tard, le 23 juillet 1875 :

J'ai fait [...] mon testament sur papier timbré ; [...] si la santé me revient, je me remettrai à marquer mes souvenirs, mes impressions, et à compléter quelques récits de la vie de mes

---

<sup>38</sup> Bibliothèque de l'Institut de France, ms. 5682 (5) : « Carnet de dépenses de M<sup>me</sup> Domingo [de Heredia] (1874-1877) ».

<sup>39</sup> Lamartine remania considérablement le journal intime de sa mère, qui ne fut publié qu'en 1871, deux ans après la mort du poète, sous le titre *Le Manuscrit de ma mère*. Mais dès 1849, dans la préface des *Confidences*, il avait évoqué l'édition qu'il préparait de ce texte.

<sup>40</sup> Louise Girard, *Journal*, 21 novembre 1862.

parents que je voudrais laisser à mon fils ; il y aurait un bien beau roman ou deux à faire sur ces existences des colonies au milieu des révolutions, des bois, des nègres. Je regrette de n'avoir pas eu le temps d'en écrire mille détails.

Le journal intime est le testament d'une âme ; il complète le testament sur papier timbré : Louise Girard y donne libre cours à son désir d'écrire, auquel elle n'a jamais pu renoncer complètement. À défaut de faire de son journal une œuvre qui lui aurait survécu, elle aurait voulu que son fils y trouve l'inspiration d'un roman : n'est-ce pas le signe que, si financièrement elle a réussi à régler ses comptes, elle garde le sentiment d'avoir une dette à l'égard de la littérature ?

Yann MORTELETTE